Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 1er octobre 2018 à 19 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRE PRÉSENCE :

Madame Edwige Noza, secrétaire d'arrondissement substitut

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

---

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h.

CA18 28 251

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

Il est recommandé d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 1er octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

10 - Période de questions du public

Début 19 h 01

Monsieur Mauril Séguin
Il demande si un montant est prévu dans le PTI pour la station de pompage au coin des rues Bellerive et Bourget. Il veut également savoir si dans le PTI de la ville centre il y a des sommes allouées pour le nouveau pont ainsi qu'un mur de réduction du bruit dans le secteur.

Fin 19 h 05

---

10 - Période de questions des membres du conseil

Début 19 h 05

La conseillère madame Suzanne Marceau demande si l'augmentation des taxes locales est due à l'augmentation de l'assiette fiscale.

Fin 19 h 07

CA18 28 252

Adoption du budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

- D'adopter la proposition budgétaire 2019 prévoyant un budget en équilibre de 10 120 800 $ au chapitre des revenus et des dépenses;
- De transmettre ledit budget au comité exécutif, tel que stipulé par la Charte de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1182714036

CA18 28 253

Approuver le budget incluant la liste des projets du programme d'immobilisations 2019-2020-2021 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'approuver la liste des projets ci qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets en 2019, 2020 et 2021 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

DÉPENSES PTI POUR CHACUNE DES TROIS PROCHAINES ANNÉES :

2019 2 927 000 $
2020 2 927 000 $
2021 2 927 000 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1182714035

Période de questions du public

Début 19 h 11

Monsieur Louis Thouin
Il aimerait connaître l'impact de l'augmentation de la taxe locale pour une résidence moyenne.

Fin 19 h 12

70.01

CA18 28 254

Levée de la séance

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 1er octobre 2018, à 19 h 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI Maire d'arrondissement	Edwige NOZA Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2018.